

Rapport d'évaluation quinquennale

Secteur des Fédérations de pratiques artistiques en amateur (FPAA)

Préambule

Ce formulaire d'évaluation à remettre pour le 30 novembre de la quatrième année de reconnaissance au Service de la Créativité et des Pratiques artistiques vise à vous aider à effectuer votre auto-évaluation et à préparer votre nouvelle note d'intention pour le prochain quinquennat de reconnaissance. Il est essentiellement qualitatif.

Pour le compléter au mieux, vous êtes invité à vous baser sur vos rapports d'activités des 3 années précédentes et des activités de l'année en cours, de votre analyse initiale consignée dans votre dossier de reconnaissance, des objectifs que vous vous étiez fixés pour le quinquennat dans votre note d'intention.

Il fera l'objet d'une rencontre-discussion avec l'Inspecteur (trice) de votre ressort chargé(e) de remettre un avis sur le respect des conditions de reconnaissance, sur la qualité et la pertinence des actions menées et sur l'exécution de la note d'intention.

Votre évaluation sera complétée par le dépôt au 31 mars de l'année qui suit (5^e année de reconnaissance) d'un rapport d'activités complet de la quatrième année de reconnaissance et par une demande formelle de reconduction de la reconnaissance quinquennale incluant une nouvelle note d'intention.

1. Identification de l'association

Nom de l'asbl :

Adresse du siège social :

CP :

Localité :

Téléphone :

GSM :

Fax :

Année de la reconnaissance quinquennale :

(Indiquez à quelle date votre reconnaissance quinquennale a débuté : 1^{er} janvier 2015, 2016,...) :

Catégorie de reconnaissance : communautaire / régional / provincial

Nom et Prénom du **correspondant de la FPAA** :

Fonction :

Adresse de correspondance :

CP :

Localité :

Téléphone :

GSM :

E-mail :

2. Représentativité de la fédération

Fédération communautaire/régionale/provinciale	Année 1	Année 2	Année 3
Nombre total d'associations locales affiliées.			
Nombre par province ou Région de Bxl capitale : Province de : Province de : ... Province de : ...			

Si votre fédération communautaire est reconnue sur base de 4 fédérations provinciales/régionales, merci d'indiquer les changements éventuels survenus au cours de ces 3 années et demie.

Comment évolue l'affiliation des associations ? Leur nombre augmente-t-il ou diminue-t-il ? Avez-vous éprouvé des difficultés à affilier de nouvelles associations durant ces 3 ans et demi ? Oui / non

Si, oui, expliquez les raisons de ces difficultés. Quels enseignements en tirez-vous pour, le cas échéant, réorienter votre action ?

3. Pertinence et qualité des actions menées

Pour rappel, la période concernée par l'évaluation vise les trois années et demie qui se sont déroulées depuis votre reconnaissance.

3.1. Formations

Constatez-vous des avancées, des changements dans la manière de concevoir et de mettre en œuvre les formations au cours de ces trois années et demie ?

Avez-vous rencontré des difficultés au niveau de la conception, de la mise en œuvre, du nombre d'heures exigées, du recrutement des participants,.... ?

Précisez, le cas échéant, si ces formations ont été organisées avec d'autres partenaires : fédération communautaire, autre fédération provinciale, autre opérateur... et quels sont les apports et/ou les problèmes que ces partenariats permettent ou occasionnent.

3.2. Outil(s) de communication destiné(s) aux associations locales et à leurs membres. (Art 21, § 1^{er}, 4° et 22, § 1^{er}, 4° du décret)

Quelles avancées avez-vous réalisées et/ou quelles difficultés avez-vous rencontrées pour concevoir et mettre en œuvre vos outils de communication ?

3.3. Information et conseil aux associations locales (Art. 21, § 1^{er}, 5° et 22, § 1^{er}, 5° du décret)

3.3.1. Services et informations en matière d'obligations légales, de gestion des associations, de conception d'actions ou d'événements, de partenariats,... organisés ou mis à disposition des associations locales, de renouvellement du répertoire et/ou de la pratique artistique.

Quelles avancées ou innovations avez-vous réalisées et/ou quelles difficultés avez-vous rencontrées pour assurer ces services? Quels enseignements en tirez-vous pour, le cas échéant, réorienter votre action ?

3.3.2. Renouveau du répertoire et/ou des formes (pratiques) artistiques

Quelles actions (en synthèse) ont été mises en œuvre visant au renouvellement du répertoire et/ou des formes artistiques (fédérations communautaires), au renouvellement du répertoire et/ou de la pratique artistique (fédérations provinciales ou régionales) ?

Quels enseignements en tirez-vous, en termes de bénéfices pour vos affiliés mais également en termes de contraintes ?

Uniquement pour les fédérations communautaires, quelles sont les actions menées par votre fédération qui ont favorisé la découverte de formes artistiques contemporaines concernant la pratique artistique visée. (Art. 21, § 1^{er}, 3^o du décret) ?

Sur base de l'expérience de trois années, est-ce que ce critère fait sens ? Indiquez ce qu'il a permis ; quelles sont les difficultés rencontrées pour sa mise en œuvre ?

3.4. Développement et promotion de la pratique artistique concernée (Art. 21, § 1^{er}, 6^o et 22, § 1^{er}, 6^o du décret)

Résumez de manière très synthétique les actions menées par votre fédération qui ont développé et favorisé la pratique artistique visée et indiquez la plus-value générée par ces actions.

3.5. Diffusion des productions et échanges de pratiques (Art. 19, § 2, 5^o)

Quelles avancées avez-vous réalisées et/ou quelles difficultés avez-vous rencontrées pour assurer la diffusion des productions de vos associations locales affiliées ?

L'échange de pratiques entre les associations affiliées s'est-il instauré ? Est-il devenu plus fréquent ? Et, le cas échéant, s'est-il produit avec d'autres fédérations ou opérateurs ? Qu'avez-vous fait pour favoriser ces échanges ?

3.6. Echanges internationaux (Art. 19, § 2, 7^o) – **Facultatif** -

Avez-vous mené des échanges internationaux pendant ces 3 ans et demi ? Quels en sont les bénéfices et les contraintes ? Est-ce un axe que vous souhaitez poursuivre, voire développer ?

4. Exécution de la note d'intention

En vous basant sur les rapports d'activités des 3 années précédentes et des activités de l'année en cours, de votre analyse initiale dans le dossier de reconnaissance, des objectifs que vous vous étiez fixés, quels ont été les faits marquants de votre quinquennat et les évolutions les plus significatives ?

Quels enseignements en tirez-vous au niveau :

- 1) Des associations affiliées et de leurs participants
- 2) Des missions à remplir, tant celles imposées par le décret que celles inhérentes à la fédération
- 3) De l'organisation de la fédération, de la gestion de l'équipe, des ressources disponibles ...